

Pêches

Profil sectorielle

UNIFOR DANS LE SECTEUR DES PÊCHES

Les travailleuses et travailleurs d'Unifor dans le secteur des pêches sont principalement membres de ses deux syndicats affiliés : le Syndicat des pêcheurs, de l'alimentation et des travailleurs assimilés (SPATA) et le Syndicat uni des pêcheurs et travailleurs assimilés (SUPTA). Ensemble, ces affiliés représentent un peu plus de 10 000 membres qui travaillent principalement dans les domaines de la pêche, de la récolte et de la vente. De plus, Unifor représente directement les travailleuses et travailleurs de diverses installations de transformation et d'emballage partout au Canada.

La majorité des membres d'Unifor dans le secteur des pêches se trouvent à Terre-Neuve-et-Labrador, en Colombie-Britannique et au Québec. Si bon nombre de membres du SPATA et du SUPTA sont des travailleuses et travailleurs indépendants ou ne sont pas liés à un seul employeur, certaines grandes entreprises emploient des membres d'Unifor notamment Beothic Fish Processors, High Liner Foods, Icewater Seafoods, Unipêche MDM et Highland Fisheries.

Unités d'Unifor	Nombre approx. de membres
Pêcheurs indépendants SPATA et SUPTA	10 000
Unipêche MDM	125

Faits et chiffres du secteur

EXTRANTS

PIB sectoriel	3,6 G\$
Part du PIB canadien	0,18 %

COMMERCE

Exportations	7,3 G\$
Importations	4,8 G\$
Solde des échanges extérieurs	+2,5 G\$

EMPLOI

Emploi total	29 400
Évolution sur 10 ans	-8,8 %
Pourcentage de travailleurs à temps partiel	30,04 \$/h
Salaire horaire moyen	+14,1 %
Évolution sur 10 ans du salaire réel	43,4 %

ENVIRONNEMENT

Émissions de gaz à effet de serre (2022)	1 143 kt
Évolution sur 10 ans	+42,7 %
Part du total de l'industrie canadienne	0,18 %

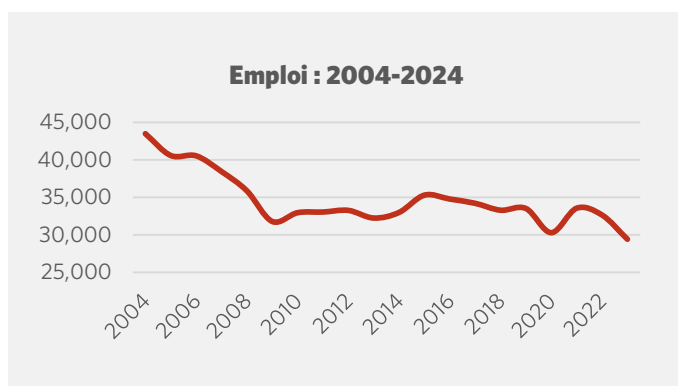
MAIN-D'ŒUVRE

Taux de couverture syndicale	16,7 %
Membres d'Unifor dans l'industrie	10 000
Part du nombre total de membres d'Unifor	3,1 %
Nombre d'unités de négociation d'Unifor	17

Source : Statistique Canada; Service de recherche d'Unifor. Les données se rapportent à 2024, sauf indication contraire.

SITUATION ACTUELLE

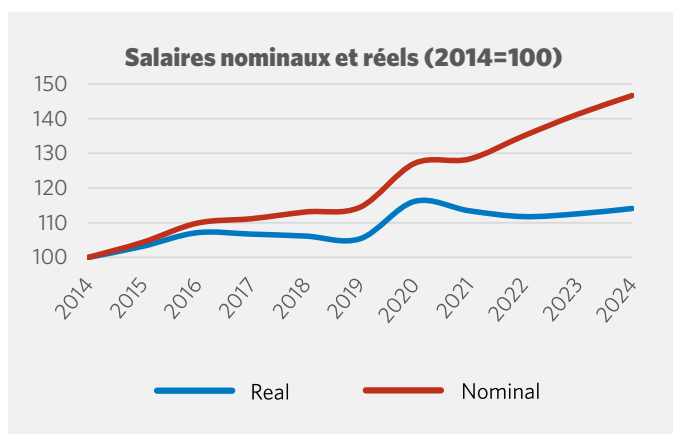
Le secteur canadien des pêches emploie des pêcheuses et pêcheurs commerciaux, des travailleuses et travailleurs de l'aquaculture ainsi que de la transformation et de l'emballage de produits de la mer destinés à la distribution au détail. Il est l'un de plus importants au monde, contribuant 3,6 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) du Canada et exportant partout dans le monde des produits de la mer d'une valeur de 7,3 milliards de dollars. Ces exportations



dépassent largement la valeur des produits de la pêche importés par la population canadienne depuis l'étranger, l'industrie affichant un solide excédent commercial de 2,5 milliards de dollars en 2024. Cependant, les exportations canadiennes de produits de la mer sont mises à mal en raison de la récente guerre commerciale avec les États Unis, ainsi que de l'imposition par la Chine de tarifs douaniers sur les produits de la mer canadiens et d'autres produits comme l'huile de canola et le porc en mars 2025. Des quelque 3 milliards de dollars d'exportations canadiennes touchées par les tarifs douaniers chinois, les produits de la mer devraient représenter près d'un tiers du total.

L'industrie a également connu des difficultés importantes en matière d'emploi au cours des deux dernières décennies, le nombre d'emplois dans le secteur ayant chuté de

plus d'un quart de la main-d'œuvre totale de 2004 à 2009, passant de 43 500 à 32 000. L'emploi a connu une légère reprise au début des années 2010 avant de reculer de nouveau. La reprise postérieure à la pandémie de COVID-19 semble également s'être arrêtée, le secteur ayant atteint un creux de 29 500 travailleuses et travailleurs en 2023. L'intégration verticale, les progrès technologiques et la consolidation des activités de pêche dans certaines régions ont eu des répercussions négatives sur l'emploi dans l'ensemble du secteur.



Les salaires moyens ont connu une forte croissance au cours des 10 dernières années, mais la croissance des salaires réels (ajustée en fonction de l'inflation) est relativement stable depuis la pandémie de COVID-19 en raison d'une inflation historiquement élevée au cours des années intermédiaires. La croissance des salaires est également très inégale selon les régions, les salaires sur la côte ouest tirant de l'arrière.

ALLER DE L'AVANT : DÉVELOPPER LE SECTEUR DES PÊCHES

L'industrie de la pêche dépend fortement des exportations, le Canada figurant parmi les 10 premiers exportateurs mondiaux de produits de la mer. Toutefois, les tarifs douaniers imposés par la Chine et les menaces persistantes des États-Unis d'élargir leur liste de produits canadiens visés par des mesures commerciales menacent ces exportations. Le développement continu de l'industrie dépendra de la capacité du Canada de diversifier ses partenariats commerciaux et à promouvoir avec succès les produits de la mer canadiens sur d'autres marchés, en particulier en Asie et en Europe, ainsi que des campagnes visant à accroître la consommation intérieure. Les travailleuses et travailleurs de ce secteur auront besoin d'un soutien financier complet pour faire face aux impacts négatifs des tensions commerciales actuelles, alors que les gouvernements devraient s'engager à investir dans les communautés côtières afin de stimuler l'emploi et d'élargir les possibilités économiques. Dans la mesure du possible,

les gouvernements devraient adopter des mesures visant à réduire le coût des exportations afin de rendre les produits de la mer canadiens encore plus concurrentiels sur les marchés mondiaux et de garantir que ces produits pêchés au Canada sont transformés au Canada.

L'industrie de la pêche doit également composer avec les enjeux découlant de la propriété étrangère et de la concentration d'entreprises, en particulier sur la côte ouest, où la Colombie-Britannique ne dispose pas d'un modèle de permis de propriétaire-exploitant. Les pêcheurs des eaux du Pacifique sont souvent contraints de louer des permis à des tarifs exorbitants et non réglementés à des détenteurs de permis fortunés, se contentant de marges étroites et souvent inexistantes tout en faisant tout le travail de récolte. Le gouvernement fédéral devrait

s'engager à harmoniser les modèles de permis à l'échelle du pays et veiller à ce que les pêcheurs puissent négocier des normes communes dans leur région grâce à des négociations à grande échelle et à l'adhésion syndicale obligatoire.

Recommandations en matière de développement du secteur

- Les tarifs douaniers chinois et les mesures commerciales potentielles des États-Unis menacent gravement l'industrie canadienne de la pêche, qui dépend fortement des exportations. La diversification des partenariats commerciaux et la promotion des produits de la mer canadiens sur de nouveaux marchés seront essentielles au cours des prochaines années.
- Les travailleuses et travailleurs ont besoin d'un soutien financier complet pour faire face aux tensions commerciales. Les gouvernements devraient investir dans les communautés côtières afin de stimuler l'emploi et d'élargir les possibilités économiques, tout en réduisant les coûts d'exportation et en renforçant les exigences en matière de transformation.
- L'industrie de la pêche doit également composer avec les enjeux découlant de la propriété étrangère et de la concentration d'entreprises. Les régimes de permis commerciaux de tout le pays devraient être harmonisés en faveur du modèle du propriétaire-exploitant et le pouvoir de négociation des pêcheurs devrait être renforcé par la syndicalisation obligatoire et la négociation sectorielle.